

VILLE DE MONTBELIARD
DEPARTEMENT DU DOUBS
ARRONDISSEMENT DE MONTBELIARD

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 juin 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le trois juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal s'est réuni à Pays de Montbéliard Agglomération, avenue des Alliés, dans la salle du Conseil de la Communauté d'Agglomération, sous la présidence de Madame Marie-Noëlle BIGUINET, Maire.

La convocation a été adressée aux Conseillers Municipaux et affichée le 24 mai 2024.

Etaient présents :

M. Alexandre GAUTHIER, Mme Christine SCHMITT, M. Philippe TISSOT, Mme Léopoldine ROUDET, Mme Ghénia BENSAOU, M. Eddie STAMPONE, Adjoint
Mme Evelyne PERRIOT, M. Frédéric ZUSATZ, Mme Gisèle CUCHET, M. Rémi PLUCHE, M. Olivier TRAVERSIER, M. François CAYOT, M. Gilles MAILLARD, M. Karim DJILALI, Mme Nora ZARLENGA, M. Olivier GOUSSET, Mme Hélène MAITRE-HENRIET, Mme Marie-Rose GALMES, M. Patrick TAUSENDFREUND, M. Mehdi MONNIER, M. Bernard LACHAMBRE, M. Eric LANÇON, Mme Myriam CHIAPPA KIGER, M. Eric MARCOT, Conseillers Municipaux

Etaient excusés :

Mme Sophie GUILLAUME avec pouvoir à M. Christophe FROPPIER
Mme Brigitte JACQUEMIN avec pouvoir à Mme Marie-Noëlle BIGUINET
M. Alain PONCET avec pouvoir à M. Bernard LACHAMBRE

Etaient absents :

M. Philippe DUVERNOY
Mme Annie VITALI
M. Christophe FROPPIER
Mme Priscilla BORGERHOFF
Mme Alixia BEAUTÉ
Mme Sidonie MARCHAL
M. Gilles BORNOT

Secrétaire de séance :

M. Alexandre GAUTHIER

OBJET

PERSONNEL COMMUNAL – ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Cette délibération a été affichée le : 6 juin 2024

PERSONNEL COMMUNAL – ACTUALISATION DU TABLEAU DES EMPLOIS

Monsieur Eddie STAMPONE expose :

Pour faire suite à des départs et recrutements, il convient d'actualiser le tableau des emplois, comme suit :

Création	Suppression	Service
Adjoint Technique Principal de 1 ^{ère} classe	Adjoint Technique Principal de 2 ^{ème} classe	EEV
Adjoint Technique	Agent de Maîtrise le 01/09/2024	EEV
Rédacteur	Rédacteur 3 ^{ème} échelon IB 397 INM 370	Musées
Ingénieur Principal		DG/SI
Ingénieur Principal		DG/SI

Les crédits nécessaires seront inscrits au budget.

Après avis de la commission compétente, le Conseil Municipal adopte les présentes dispositions.

Décision du Conseil Municipal

Pour : 27

Contre : 0

Abstentions : 0

- ADOPTE -

Ont signé au registre les membres présents

Le Maire,



Marie-Noëlle Biguinet

Marie-Noëlle BIGUINET

Déposée en Sous-Préfecture le : 6 juin 2024